



Compte rendu – Rabière - 8 octobre 2019 – Salle Abderzak Houmi – Espace Tremplin

Monsieur le Maire a débuté la séance de la plénière en saluant les élus et les membres du Conseil des Aînés présents et a remercié les habitants d'être venus.

Monsieur le Maire a souhaité dès le début évoquer des sujets qui préoccupent les habitants :

- La situation actuelle du quartier et plus particulièrement les voitures incendiées entre les mois d'octobre 2018 et de mai 2019, Monsieur le Maire a tenu à saluer les habitants qui sont restés solidaires. Monsieur le Maire a reçu beaucoup de personnes et a pu échanger avec les habitants, la justice doit travailler sur les suites pénales sur lesquelles la ville n'a pas d'information. La ville a travaillé pour obtenir le statut de « Quartier de Reconquête Républicaine » (QRR) et cela induit des effectifs de police en supplément. Il reste du travail à mener, du dialogue à avoir avec tout le quartier,
- Les feux de haie, Monsieur le Maire a rappelé qu'il s'agissait d'une situation différente des feux de voitures, il s'agirait plutôt d'un individu incendiaire car des feux ont également lieu à Ballan-Miré,
- Ces deux situations ne mettent pas en avant la ville et lui laissent une mauvaise image alors qu'elles ne concernent que quelques individus malveillants face aux 38 000 habitants de la ville,
- La problématique de l'installation des gens du voyage dans le quartier du Hameau de la Batelière : la ville a trouvé des solutions pour empêcher de nouvelles installations sur le terrain privé, cela a d'ailleurs de nouveau démontré le travail à mener pour réduire la vitesse dans le quartier,
- L'installation de ralentisseurs : il est plus simple de le faire sur l'habitat collectif que devant les particuliers pour lesquels il faut de la concertation.

Puis, Monsieur le Maire a passé la parole à Valérie TUROT, Adjointe déléguée à la Vie de la Cité et à la Politique de la ville.

Madame TUROT a tout d'abord remercié les personnes présentes puis a rappelé l'organisation des 7 Conseils de quartier et a souhaité faire un focus sur leur dynamisme.

Depuis 2014, les bureaux se développent et certains dépassent même 70 membres inscrits, preuve de la bonne santé de la démocratie locale. Ils sont co-animés par un élu municipal, Président du bureau et par un habitant du quartier, son ou sa Vice-président(e).

La mission première des Conseils de quartier : être force de proposition pour améliorer le cadre de vie et notamment la sécurité en proposant des aménagements comme des plateaux surélevés, des aménagements de ronds-points, des marquages au sol ou encore des installations de potelets sur les trottoirs pour permettre une meilleure circulation des piétons.

Elle a rappelé que le travail mené par les conseils de quartier est rendu possible grâce à une enveloppe d'investissements de 150 000€ pour faire des travaux et de l'investissement dans du matériel pour améliorer le quotidien. Les bureaux ont également des moments de rencontres privilégiés et les ces instants de convivialité bénéficient d'une enveloppe de 500€ de fonctionnement par bureau.

Elle a continué sa présentation en rappelant que les Conseils de quartier sont aussi des lieux d'échanges avec les membres extérieurs aux différents bureaux : Louis HENRY (Conseiller municipal délégué au Bilan énergétique des biens communaux) venu évoquer l'installation des compteurs Linky, Jean-Claude DROUET accompagné d'un agent de la Police municipale pour faire une présentation autour de la « sécurisation des biens et des personnes » ainsi qu'elle-même pour présenter l'Espace Tremplin.

Madame TUROT a remercié les personnes présentes et a souhaité une belle saison à tous.

Madame TUROT a ensuite passé la parole à Monsieur Serge CANADELL, Conseiller municipal délégué aux Aînés et Président du Conseil de quartier Rabière.

Serge CANADELL a souhaité remercier les membres de son bureau et notamment pour leurs échanges constructifs tout au long de l'année, il a ensuite présenté les travaux menés lors de la saison 2018/2019 par les membres du Conseil de quartier :

- Présentation du compteur Linky par Monsieur Louis HENRY, Conseiller municipal délégué aux bilans énergétiques des biens communaux, le 24 janvier,
- Présentation de l'Espace Tremplin par Madame Valérie TUROT le 24 juin,
- Déambulations voirie et sécurité,
- Marquages au sol rue de Verdun de la piste cyclable et des passages piétons,
- Marquages au sol du stationnement rue de Saint-Léger,
- Matérialisation d'un giratoire en pavés renversés à l'angle de la rue Saint-Léger et de la rue Lavoisier,
- Marquages des bandes jaunes rue James Pradier avant le virage du tramway,
- Matérialisation de la place PMR place Léo Lagrange,
- Réfection de l'esplanade devant l'église,
- Rebouchage des trottoirs rue Auguste Rodin,
- Pose d'une grille pour éviter les décharges rue Auguste Rodin,
- Places de stationnement rue des Hirondelles,
- Peinture du mur du dojo rue Pierre de Coubertin,
- Potelet abîmé angle de la rue de la Douzillère et rue des Rossignols,
- Pose d'un panneau « Attention école » devant l'école Blotterie, marquage « interdiction de stationner » au sol et pose de coussin berlinois,
- Arbre remplacé après abattage à la résidence Jean Goujon,
- Dénomination et passage en Conseil municipal de la « place Georges Gabrielli » au Hameau de la Batelière,
- Pose de plots pour empêcher le stationnement lors de jours de marché à l'angle de la rue Fleming et de la rue de Verdun,
- Pose de distributeur de sac pour déjections canines et poubelle rue James Pradier et rue Paul Sabatier,
- Rondins remplacés rue du Maréchal Foch,
- Travail sur la Gestion Urbaine de Proximité.

Puis, Monsieur le Maire a repris la parole pour évoquer les travaux entrepris par la ville dans le quartier :

- Création d'arrêts minute rue de la Rabière devant le cimetière,
- Aménagement des allées du cimetière,
- Réfection du stationnement rue Poré,
- Aménagement de la voirie rue Léo Lagrange,

- Aménagement des trottoirs rue Michel Colombe,

Avant d'ouvrir la séance d'échanges, Monsieur le Maire a remercié de nouveau les personnes présentes et a rappelé la possibilité de s'inscrire au bureau du Conseil de quartier dont la prochaine séance aura lieu le vendredi 22 novembre à l'Espace Tremplin.

La séance d'échanges s'est donc ouverte et ont été évoqués divers sujets :

- Remerciement de la part d'une paroissienne suite à la réfection du parvis, plainte de nombreux détritiques et saletés et demande concernant l'installation des compteurs Linky quand le propriétaire ou locataire ne se trouve pas chez lui : Monsieur le Maire a rappelé que les compteurs n'appartenaient pas aux personnes mais bien à Enedis puis Monsieur le Maire a tenu à remercier les membres de la communauté musulmane qui interviennent auprès des jeunes et qui tiennent un dialogue permanent avec la communauté catholique, il a salué le « vivre ensemble » au sein du quartier,
- Demande d'installation de coussin berlinois rue Lavoisier et constat de la baisse du prix des appartements dans le quartier suite aux incivilités : Monsieur le Maire a reconnu que les incivilités ne jouaient pas en faveur du prix de l'immobilier et il s'en désolait également, malheureusement beaucoup de jeunes se retrouvent livrés à eux-mêmes et des enfants, parfois trop jeunes, sont dehors à des heures tardives, Monsieur le Maire a rappelé le rôle d'éducation des parents et leur responsabilité, il a précisé que les travaux de voirie seront faits en janvier 2020 rue Lavoisier,
- Demande d'installation de caméra de vidéoprotection sur le parvis de l'Eglise pour arrêter les délinquants et demande concernant le nombre d'agents de Police municipale : Monsieur le Maire a précisé que des caméras étaient déjà présentes mais qu'il était complexe d'identifier, grâce à elles, des individus avec des capuches, il a également informé que la Police municipale était dotée de 34 agents et qu'ils arrêtaient leur service à 1h00, la relève étant ensuite prise par la Police Nationale (compétence de l'Etat) et qui ne possède qu'une voiture aux heures nocturnes,
- Problématique d'éclairage à côté de l'ancienne aire de lavage et vitesse rue Pierre de Coubertin, Monsieur le Maire a précisé que les travaux d'éclairage seront faits dans le courant de la semaine du 7 au 13 octobre et a rappelé qu'une étude de ralentisseurs était faite sur la rue Pierre de Coubertin,
- Demande concernant la matérialisation de stationnement en falun à l'angle de la rue de Vaucanson et rue Fresnel, Monsieur le Maire a informé l'habitant que les services prendraient rendez-vous avec lui,
- Hausse des incivilités et rappel des amendes possibles quand la loi n'est pas respectée, problématique rencontrée suite à l'appel de la Police nationale pour un début d'incendie,
- Remerciements au président du Conseil de quartier et aux membres pour leur travail sur le quartier,
- Stationnement anarchique à l'îlot Gratias et suite à l'installation d'une boucherie, coulure d'huile issue de la rôtisserie au sol, Monsieur le Maire a précisé que les services allaient constater sur place et aider le commerçant à solutionner cette problématique,
- Demande du passage de la Police municipale à la sortie du Collège de l'Arche du Lude suite aux incivilités et imprudences des collégiens, Monsieur le Maire a rappelé que la ville possédait 14 établissements scolaires et qu'il était compliqué d'envoyer des équipages à toutes les sorties, il va étudier la possibilité et rappeler aux agents la nécessité de se présenter à tous les établissements,
- Montée du sentiment d'insécurité, Monsieur le Maire a rappelé qu'il ne pouvait se prononcer sur l'aspect répression puisqu'il ne s'agissait pas d'une compétence de la ville, il a rappelé son engagement pour redonner la parole aux habitants du quartier, a précisé le travail mené par la ville pour coordonner les activités des associations, des centres sociaux et des services de la ville, le dialogue doit être permanent,
- Problématique de la représentativité du quartier et de la présence des habitants à la plénière de la Rabière, Monsieur le Maire a rappelé qu'il n'était pas possible d'obliger les gens à venir mais qu'ils étaient bien entendus tous invités,

- Précision d'une habitante qu'un travail est fait par tous au sein du quartier pour éduquer les jeunes, les liens se font dans plusieurs secteurs.

Monsieur le Maire a clos la séance en remerciant de nouveau les nombreux participants et en les invitant au verre de l'amitié.